



Caisse de change





Formation en présentiel

Qualifiante non certifiante

Formation non obligatoire (au sens de l'article L6321-2)

Sommaire

Objectif(s).....	2
Publics et Pré-requis	2
Durée.....	3
Méthodes Pédagogiques	3
Programme	5
Moyens Pédagogiques	7
Moyens d'encadrement:	7
Dispositif de suivi	8
Dispositif d'appréciation des résultats.....	8

Objectif(s)

L'objectif d'une action de formation professionnelle correspond au but précis qu'elle se propose d'atteindre et vise une évolution des savoirs et des savoir-faire des bénéficiaires de l'action à partir de leurs connaissances, compétences, qualifications et besoins.

Caissier de change

- ✓ Acquérir les compétences techniques et fonctionnelles en vue d'accéder au poste de Caissier de change

Compétences techniques et fonctionnelles à acquérir :

- Connaître les obligations réglementaires
- Maîtriser les principales fonctionnalités de GAEA
- Être capable de prendre en charge une caisse
- Capacité à réaliser une situation de caisse
- Être apte à réaliser des transactions, conversions

Publics et Pré-requis

- Être âgé de 18 ans,
- Posséder un casier judiciaire vierge et être inscrit sur les listes électorales ou appartenir à un pays membre de l'Union européenne.
- Formation initiale :
 - Sans niveau spécifique
- Publics concernés :
 - Nouvel employé dans un casino
 - Personnel de casino en poste
- Capacité : 5 stagiaires

Durée

L'action de formation sera d'une durée de 2 journées en présentiel (14 heures), réparties comme suit :

1^{er} JOUR :

- Matin :
 - les obligations réglementaires
 - les obligations déontologiques
- Après midi :
 - Le matériel de caisse
 - La sécurité

2^{EME} JOUR :

- L'informatique : Gaea

Méthodes Pédagogiques

Une méthode pédagogique décrit le moyen pédagogique adopté par le formateur pour favoriser l'apprentissage et atteindre son objectif pédagogique.

Le CFPC distingue 4 méthodes pédagogiques :

- Passive, expositive ou magistrale.
- Démonstrative ou du modèle,
- Interrogative ou maïeutique,
- Active ou de découverte

Elles peuvent être pratiquées dans une séquence pédagogique, soit individualisée, soit en petits ou grands groupes avec ou sans la médiation d'outils pédagogiques.

1. Méthode passive, expositive ou magistrale :

Le formateur maîtrise un contenu structuré et transmet ses connaissances sous forme d'exposé : c'est le cours magistral

2. Méthode démonstrative ou du modèle :

Le formateur détermine un chemin pédagogique : il montre, fait faire ensuite et fait formuler le stagiaire pour évaluer le degré de compréhension.

Cette méthode suit l'enchaînement suivant :

- Montrer (démonstration),
- Faire faire (expérimentation)
- Et faire dire (reformulation).

La stagiaire acquiert un savoir-faire par simple imitation.

3. Méthode interrogative ou maïeutique :

Le stagiaire est reconnu comme possédant des éléments de connaissance ou des représentations du contenu à acquérir. A l'aide d'un questionnement approprié, le formateur permet au stagiaire de construire ses connaissances par lui-même ou de faire des liens et de donner du sens à ces éléments épars.

4. Méthode active ou de découverte :

Le formateur crée un scénario pédagogique avec du matériel qui permet d'utiliser les essais, les erreurs et le tâtonnement pour apprendre.

Il mobilise l'expérience personnelle du stagiaire ou celle d'un groupe pour apprécier la situation et résoudre le problème avec leurs moyens.

Le travail intra cognitif et le travail co-élaboratif entre pairs sont favorisés.

Cette méthode suit l'enchaînement suivant :

- Faire faire au stagiaire,
- Faire dire au stagiaire
- Le stagiaire reformule.

Programme :

Avant le présentiel :

Le CFPC analyse le besoin du bénéficiaire en lien avec l'entreprise et/ ou le financeur concerné (s) en effectuant une évaluation diagnostic du futur apprenant.

Le test de positionnement est effectué en amont de la formation. Il a pour objet de viser les acquis plus que les aptitudes. Le résultat de cette évaluation "diagnostic" nous donne des informations dans le but d'ajuster la formation aux différents profils des stagiaires. Il permet également de créer des groupes homogènes.

Pendant le présentiel :

Accueil des participants.

Présentation du programme de la journée : la journée type d'un caissier de change MAS et/ou JT dans le cadre de la réglementation des jeux et des procédures s'y rapportant :

Jour 1

A/ Matériels de caisse

- Percompta /Scancoin
- Ordinateur
- TPE
- Imprimante Chèques
- Lecteur codes barre
- Imprimante TITO
- Compteuses de billets

B/ L'informatique : Gaea

- Prise de caisse – Notion de dotation initiale

- Les transactions – Notion d'entrées/sorties
 - Espèces
 - Chèques
 - Cartes bleues
 - Devises
 - Les jetons
 - Les cartes monétiques
 - Anonymes
 - Players : avantages et inconvénients / le DFT
 - Le Tito
 - Le Tito promo
 - Les offres promotionnelles / Crédits Promotionnels.
 - Les offres spéciales
 - Les coupons offres spéciales
 - La conversion d'€ fidélité en Crédits Promotionnels.
 - Les inscriptions Poker et Bingo
 - Les pourboires
 - Les Orphelins
 - Les fausses pièces et monnaies étrangères.
 - Les jetons abimés

- La fin de service
 - Clôture de caisse
 - Les erreurs de caisse
 - La passation de caisse
 - La déclôture de caisse

- Les relations avec le coffre
 - Echanges
 - Réapprovisionnement

C/ Les obligations réglementaires

- Les changes >2000€ / Contrôle des changes

- Les poches cousues art 9 / art 11 Justification de caisse et des valeurs à tout moment
- Supérieur hiérarchique : MCD
- Tracfin
- Adictel
- La vidéo / Son
- Tabler les billets
- Annonce à haute voix

D/ Les obligations déontologiques

- La discrétion
- La tenue vestimentaire
- L'accueil client

E/ La sécurité

- Mise en sécurité des fonds
- Comportement en cas d'attaque

Moyens Pédagogiques

- Salle de formation spécifique
- Séquences de formation "intégrée" réalisées en situation d'exploitation du casino.
- Supports pédagogiques et techniques sous format papier et informatique

Moyens d'encadrement :

Nom : MEARINI Fabrice

Statut : Responsable coffre principal en poste au casino du Lyon vert

Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) "Exercer la mission de formateur en entreprise"

Dispositif de suivi

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur,
- Questions orales ou écrites (QCM...),
- Mises en situation,
- Fiches d'évaluation,
- Compte rendu du formateur par module de formation.

Dispositif d'appréciation des résultats

Après le présentiel :

Une évaluation finale via des questionnaires en ligne est effectuée à la fin de la formation. L'évaluation finale vise à valider ou non l'acquisition des connaissances à l'issue du parcours de formation.

1. Les 3 niveaux de compétences retenus

Niveau	Compétences
A	Les connaissances nécessaires à la maîtrise de la compétence sont acquises.
B	Les connaissances nécessaires à la maîtrise de la compétence sont partiellement acquises.
C	Les connaissances nécessaires à la maîtrise de la compétence ne sont pas acquises.

2. Le nombre de points attribués par niveau

Niveau A = 4 points	Niveau B = 2 points	Niveau C = 1 point
---------------------	---------------------	--------------------

3. Niveau de compétence requis à partir des critères d'évaluation déterminés

Compétences	Niveau	Nombre de points	Coefficient	Résultat
Connaissances des obligations réglementaires			2	
Aptitude à manipuler, gérer, prendre en charge une caisse			1	
Connaissance de GAEA			3	
Fonctionnement d'une caisse			1	
Connaissance des transactions, conversions.			2	
Présentation, rôle du matériel périphérique			1.5	
Aptitude au travail d'équipe (relations avec le coffre)			1	
Détermination des erreurs de caisse, clôture de caisse			1	
Aptitude à prendre des décisions, rendre compte			1.5	
Maitrise de l'informatique (hardware)			1	

Aptitude à renseigner les clients			2	
Total				



Pour que la formation soit une chance pour tous

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap

Dans ce cadre, nous vous proposons :

-  de **vous accueillir** et **vous accompagner** individuellement,
-  d'**évaluer vos besoins** spécifiques au regard d'une situation de handicap,
-  de **mettre en œuvre les adaptations** pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.



Contactez le
RÉFÉRENT HANDICAP
de notre organisme

NOM DE L'ORGANISME :

CFPC

NOM DU RÉFÉRENT :

Thierry DESCORMIERS

TÉLÉPHONE :

06.07.91.12.25

MAIL :

tdescormiers@cfpc.fr



Centre de Formation Professionnelle des casinos

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°11 75 53377 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

